

# Recouvrement optimise des créances du secteur public

## Ministère de l'Action et des Comptes Publics, Direction générale des Finances publiques et Mission France Recouvrement

Aujourd'hui, le système d'information du recouvrement forcé à la DGFIP est morcelé entre les différents secteurs : impôts des particuliers, impôts des entreprises, amendes, recettes non fiscales, produits locaux... Chaque type de créance est recouvré avec des règles juridiques, des outils informatiques et une organisation spécifiques.

Ce projet consiste à unifier le recouvrement forcé des différents types de créances de la sphère publique. Il permettra de mettre en place un outil unique, centré non pas sur le type de produit à recouvrer ou le bénéficiaire du recouvrement mais sur le redevable.

### Les bénéfices du projet

- Cette application contribuera à offrir aux usagers une vision complète de leur situation au regard du recouvrement, facilitant le suivi de leurs dettes, et à permettre de payer en ligne à partir d'un site unique
- Il facilitera le travail des agents de la DGFIP en offrant une vision globale de la situation des usagers et une aide à la décision

### Montant accordé par le FTAP

20 873 900 €